

# RAPPORT MENSUEL

---

Mars 2023



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



**EU**  
Office



- **Editorial** **4**



### L'INTERVIEW DU MOIS

- **Annamarie Phelps - Présidente de la Commission de l'Égalité des Genres et de la Diversité des COE** **5**



### POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- **Le Parlement européen s'adresse à l'UEFA et au CIO au sujet de la participation des athlètes biélorusses à l'EURO 2024 et à Paris 2024** **9**
- **Le Parlement européen accueille une exposition sur l'e-sport et les jeux vidéo** **10**
- **L'Union européenne avance sur la voie de la neutralité climatique** **11**
- **Tir sportif : L'ECHA envoie sa proposition de restriction du plomb à la Commission européenne** **13**
- **La Commission européenne ouvre la compétition #BEACTIVE 2023** **14**
- **Un webinaire Erasmus+ pour soutenir le sport ukrainien** **16**
- **Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise une formation à la rédaction de propositions de projets européens** **17**
- **Projet RINGS: les participants de l'Académie Olympique Belge utilisent l'outil de cartographie des parties prenantes** **18**
- **La Journée internationale des droits des femmes est l'occasion de discuter des violences sexistes dans le sport** **19**
- **Plan de travail de l'UE pour le sport : Le DOSB accueille un atelier sur la numérisation dans la formation des entraîneurs** **22**
- **Les organisations sportives, les États membres et la Commission européenne se réunissent pour le 8ème groupe d'experts sur le sport vert** **23**
- **La 7ème réunion du groupe d'experts de la Commission européenne sur la reprise du sport post Covid-19 aborde les impacts de la pandémie sur le sport et les défis à venir** **24**
- **Événements à venir** **26**



### EDITORIAL

Chers lecteurs,

Les discussions sur la participation des athlètes russes et biélorusses aux événements sportifs internationaux se sont à nouveau intensifiées avec la décision de la commission exécutive du CIO du 28 mars dernier. Les conditions définies par le CIO pour un éventuel retour de ces athlètes dans le sport international ont été accueillies différemment.

Alors que l'organisation-cadre des Comités Olympiques, l'ACNO, soutient pleinement la décision du CIO par sa déclaration, les Fédérations Internationales ne semblent pas être parvenues à une position unifiée sur cette question. C'est du moins ce qu'indiquent les premières déclarations de l'athlétisme et de l'escrime notamment. Dans les prochaines semaines, toutes les FI sont appelées à se positionner pour mettre en œuvre les directives du CIO dans l'organisation de leurs compétitions internationales ou, si nécessaire, à emprunter d'autres voies.

Cela signifie que la responsabilité principale repose maintenant sur les FI. Si elles n'autorisent pas les athlètes russes et biélorusses à participer aux tournois de qualification, ils ne participeront pas aux Jeux de Paris 2024. Mais même une qualification réussie ne garantirait pas automatiquement la participation à Paris. Lors de sa réunion du 28 mars, le CIO s'est explicitement réservé le droit de décider ultérieurement de la participation de la Russie à Paris 2024. Ce passage est passé inaperçu dans certains commentaires, mais il garantit au CIO la décision finale sur cette question.

Par ailleurs, la direction générale de la concurrence de la Commission européenne examine actuellement la question de savoir si une partie du Fonds européen de relance peuvent également être utilisés pour le financement d'infrastructures sportives plus importantes.

Des projets tels que des salles de sport, ont déjà été financés dans le passé par le Fonds européen de développement régional dans certains États membres. Pour rappel, le Fonds de relance, créé en février 2021, est un plan européen de relance économique destiné à contrer l'impact économique et social de la pandémie de COVID-19.

Les fonds ayant été plutôt rares dans certains États membres, des projets tels que ceux de Venise et de Florence sont désormais également discutés, censés générer un développement économique par le biais d'investissements dans les infrastructures sportives. Si la direction générale de la concurrence se décide à investir plus de 90 millions d'euros à Venise et plus de 60 millions d'euros à Florence pour la rénovation du stade de football, ce sera certainement un signal pour d'autres États membres de poursuivre des projets similaires. Les fonds doivent être mis en œuvre d'ici 2026. Avec plus de 200 milliards d'euros, c'est l'Italie qui bénéficie le plus du Fonds de relance.

Bien à vous tous,



Folker Hellmund  
Directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE



### L'INTERVIEW DU MOIS



Annamarie Phelps est une ancienne championne du monde d'aviron en salle et d'aviron à quatre sans barreur en poids léger. Elle a représenté la Grande-Bretagne dans le huit féminin aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Elle est actuellement présidente de la British Horseracing Authority et vice-présidente de l'Association olympique britannique. En 2017, Annamarie a été élue au conseil d'administration d'aviron européen. Elle est la présidente de la Commission de l'Égalité des Genres et de la Diversité des COE.

**1. Chaque année, le 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes est l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés en matière de droits des femmes et sur les obstacles qui subsistent sur la voie de l'égalité entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, en mars 2023, comment voyez-vous la situation des droits des femmes en Europe en général ?**

Le fait que la Journée internationale des droits des femmes soit devenue un tel phénomène témoigne de l'importance des droits des femmes en Europe, mais je suis très prudente : la rhétorique et les célébrations du 8 mars sont en grande partie superficielles. Pour vraiment changer les choses, nous avons besoin d'actions quotidiennes et non de célébrations annuelles.

J'espère qu'à l'avenir, nous utiliserons la Journée internationale des droits des femmes pour nous concentrer sur les progrès accomplis et sur l'état des lieux en matière de réduction de l'écart entre les droits des femmes et (surtout) des filles dans la participation à la prise de décision et dans la dispense des sports et des activités physiques.

**2. Le manque de femmes à des postes de direction dans les organisations sportives est un fait évident et visible. Comment avez-vous personnellement réussi à surmonter les obstacles existants et quels sont ceux que vous rencontrez encore ?**

Je suis impliquée dans l'administration et la direction sportives depuis longtemps (presque 30 ans !!) et les choses ont énormément changé. J'ai vraiment bénéficié de modèles et de soutiens féminins forts au fur et à mesure que j'avais dans mes fonctions. Lorsque j'étais athlète, la présidente de ma fédération nationale, l'aviron britannique, était une femme et elle a occupé ce poste pendant 24 ans. Elle était toujours très heureuse de parler de la manière dont elle abordait les situations difficiles et rassemblait les gens pour diriger avec intégrité et d'une manière qui était fidèle à ses valeurs. Elle m'a persuadée de me présenter à la présidence lorsqu'elle a pris sa retraite et, bien que j'étais convaincue que la fédération voudrait du changement et opérerait pour un candidat masculin, j'ai été élue et j'ai occupé le poste pendant 5 ans, jusqu'à ce que les exigences de financement concernant les limites de mandat soient imposées et m'amènent à mon retrait.

Mon entraîneur et mon sponsor (tous deux des hommes) ont également reconnu et encouragé mon engagement dans l'aspect administratif et "politique" du sport. Toutefois, au niveau international, on s'attend toujours à ce que les dirigeants sportifs soient des hommes, ce qui constitue probablement le plus grand obstacle. Si vous avez l'impression de devoir justifier votre présence dans un rôle, vous êtes déjà sur la défensive, mais cela arrive de moins en moins de nos jours. Cependant, je suis maintenant assez âgée et courageuse pour être très ouverte dans une situation difficile, car je sais que je prépare le terrain pour les futures générations de femmes dirigeantes, et que mon but n'est pas de promouvoir ma propre carrière.

### 3. Quel est le niveau d'avancement du mouvement sportif européen en matière d'égalité des genres par rapport à il y a quelques années ?

Lorsque j'ai assisté pour la première fois à une réunion des présidents des fédérations européennes d'aviron, il y a exactement dix ans, j'étais la seule femme présente et la seule femme impliquée. Je suis aujourd'hui présidente de la Confédération européenne d'aviron et lors de notre réunion annuelle des dirigeants des fédérations à Copenhague ce week-end, dix des trente participants étaient des femmes, et plus encore si l'on inclut les personnes aidant à l'administration et à l'organisation : c'est un changement significatif sur tout le continent. J'entends maintenant des collègues (masculins) promouvoir activement l'égalité des genres et la nécessité d'imposer des quotas et des objectifs pour accélérer le changement : il s'agit probablement de l'étape la plus importante car de nombreuses barrières sont culturelles et ce sont les gens qui créent et peuvent changer la culture.

Cependant, nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour commencer à nous rapprocher de la parité dans le sport à travers l'Europe. Si la visibilité du sport féminin s'accroît et commence à bénéficier de meilleures ressources au niveau de l'élite, nous sommes globalement à la traîne par rapport à d'autres continents en ce qui concerne la représentation des deux genres aux tables de décision, la participation, les postes d'entraînement et de direction. Nous avons beaucoup de travail à faire pour garantir que nos organismes sportifs disposent de procédures de sécurité appropriées pour soutenir les participants issus de groupes marginalisés et plus vulnérables.

### 4. La Commission de l'Égalité des Genres et de la Diversité (GEDI - Gender Equality and Diversity Commission) a récemment adopté ses recommandations 2023-2030. Ces recommandations fixent notamment des objectifs en matière de leadership, de représentation, de participation, de ressources et de sécurité dans le sport. Quel domaine d'intervention reste le plus difficile pour les CNO européens ?

C'est une question difficile, car beaucoup de ces domaines sont liés entre eux et nous devons travailler sur chacun d'entre eux en même temps. Je dirais que le plus difficile est d'arriver à ce que nos CNO reconnaissent les opportunités manquées s'ils ne s'engagent pas dans le changement. Par exemple, quand la moitié des médailles à Paris sont pour des épreuves féminines et que vous avez une équipe composée uniquement d'athlètes masculins, vous empêchez votre équipe d'accéder à la moitié des médailles.

Chaque CNO aura un point de départ différent - l'important est de ne pas avoir peur d'essayer et la Commission GEDI des COE est là pour vous aider, et pour cela, il existe des subventions et des incitations.

**5. Vous participez au projet GAMES du bureau de représentation des COE auprès de l'UE, qui aide un certain nombre de Comités Olympiques nationaux à élaborer des plans d'action et des stratégies en faveur de l'égalité des genres aux postes de direction. De tels projets européens pourraient-ils changer la donne ?**

L'engagement est la clé. Si vous investissez du temps et des ressources dans un projet, vous avez beaucoup plus de chances de le mener à bien et d'en retirer des avantages réels pour votre organisation. Le projet GAMES présente l'avantage supplémentaire d'associer des dirigeants d'organisations sportives qui ont les mêmes ambitions de rendre le sport plus durable, plus accessible et plus pertinent pour les générations futures.

C'est essentiel pour que le sport conserve la position privilégiée qu'il occupe actuellement, à la fois en termes d'influence politique, d'attraction des financements gouvernementaux et commerciaux ainsi que de visibilité médiatique. Nous avons constaté une collaboration et un partage remarquables dans le cadre du projet GAMES, qui profitent à l'ensemble de l'environnement sportif européen.

**6. Pensez-vous que l'on puisse comparer le combat pour l'égalité des genres à la lutte contre le changement climatique ? Tout le monde sait qu'il faut changer de comportement, mais il semble que peu de personnes soient prêtes à effectuer ces changements, tant au niveau professionnel que personnel ?**

Oui et non. Je pense que tout le monde sait qu'ignorer le changement climatique n'aura pas seulement un impact sur la capacité du sport à tenir sa place dans la société, à attirer des revenus commerciaux et des financements publics, mais nous voyons déjà son impact sur les installations et l'environnement naturel dans lequel le sport est pratiqué. Nous devons faire quelque chose à ce sujet ou la durée de vie du sport sera limitée. Les questions de genre sont un peu plus complexes, de nombreuses personnes ne voient toujours pas la nécessité de changer - "nous sommes comme ça depuis cent ans et nous nous en sommes bien sortis, pourquoi changer ?" - et ne voient pas l'opportunité, ou peut-être se sentent-elles menacées par un changement de culture, ou une perte potentielle de pouvoir et d'influence.

Faire l'expérience des avantages du changement et d'une évolution vers l'égalité est le meilleur moyen d'accélérer et d'ancrer le changement. Un financement égal du sport d'élite masculin et féminin peut permettre d'augmenter le nombre de médailles et des conseils d'administration et des équipes de direction davantage diversifiées se sont révélés être plus rentables et plus performants. Rendre le sport attrayant pour les garçons et les filles peut doubler les opportunités de marketing immédiates ou encore la future base de supporters, et la liste est encore longue : ce n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la chose intelligente à faire.

### 7. La Commission GEDI propose d'établir un groupe de travail inter-commissions avec la commission des athlètes et la Commission des relations européennes et internationales pour soutenir les activités de sensibilisation et d'éducation sur le sport sans risque parmi les CNO européens. Quels sont les principaux défis auxquels les CNO européens sont actuellement confrontés dans le domaine de la sécurité ?

Je pense que savoir par où commencer est le plus grand obstacle pour de nombreux CNO lorsque l'on parle de sécurité. Il y a encore des dirigeants sportifs qui pensent que, sans aucun doute, parce qu'ils n'ont pas de cas en cours, leur organisation n'a pas de problème - mais c'est une approche imprudente. Le harcèlement et les abus sont des problèmes de société, que la misogynie et la violence de genre exacerbent dans de nombreuses cultures, et le sport n'est pas à l'abri. Les dirigeants sportifs doivent reconnaître le rôle qu'ils jouent dans la protection de leur personnel et de leurs participants et veiller à ce que l'environnement sportif soit un lieu positif, inclusif et accessible à tous, non seulement aujourd'hui mais aussi pour les générations futures. La législation sur la sécurité et ses exigences dans le domaine du sport varie considérablement d'un pays européen à l'autre. De nombreux gouvernements n'associent pas toujours la sécurité du sport en tant qu'exigence de financement, alors que le sport est un secteur extrêmement vulnérable aux abus en raison de la dynamique du pouvoir en jeu.

Il existe également une réelle crainte d'ouvrir la "boîte de Pandore" - disons-le franchement : lorsque vous commencerez à mettre en place des politiques de protection et d'éducation, vous augmenterez la probabilité de signalements, car des abus se produisent, mais les gens ne savent tout simplement pas quoi faire des informations dont ils disposent. Le signalement est une chose positive qui doit être accueillie de façon favorable et encouragée. Il est bien mieux de s'occuper des intimidateurs, d'empêcher les abuseurs d'accéder à votre sport, de créer des environnements positifs et de prévenir d'autres dommages, que de rester les bras croisés et de faire comme si de rien n'était. Les conséquences de long terme pour les individus et la réputation des organisations sont trop graves pour être ignorées.

### 8. Sommes-nous proches (ou loin) d'avoir une femme présidente du CIO ou de la FIFA ?

Cela dépendra bien sûr des membres votants des deux organisations. J'espère que nous n'en sommes pas trop loin - je parie que le CIO sera le premier à le faire. Thomas Bach a été un leader enthousiaste et proactif vis à vis de l'initiative "He for She" en investissant et conduisant le changement au sein du CIO en tant qu'organisation tout en plaidant publiquement pour le changement dans l'ensemble du Mouvement olympique.

Il existe des candidates crédibles au sein du Mouvement olympique. Si les membres du CIO ne franchissent pas le pas l'année prochaine, après les Jeux de Paris, il faudra attendre encore quatre, ou plus probablement huit ans... c'est toute une génération en termes d'athlètes.



### POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

#### Le Parlement européen s'adresse à l'UEFA et au CIO au sujet de la participation des athlètes biélorusses à l'EURO 2024 et à Paris 2024

Le 14 mars, 104 députés européens ont adressé au président de l'UEFA, Aleksander Čeferin, une lettre s'opposant à la participation de la Biélorussie aux qualifications pour l'EURO 2024. Des députés de tous les grands groupes politiques ont exhorté l'instance dirigeante du football européen à exclure la Biélorussie des matchs de qualification pour l'EURO 2024.

Les députés ont cité un certain nombre de questions relatives aux droits de l'Homme, telles que l'incarcération ou l'emprisonnement de prisonniers politiques, y compris des athlètes, pour justifier l'adoption de mesures sévères à l'encontre de l'équipe de football biélorusse. La lettre souligne également le rôle de ces transgressions dans les actions de la Russie contre l'Ukraine.

En outre, les députés ont souligné que le régime pourrait utiliser la participation de l'équipe nationale biélorusse à des fins de propagande : "Le fait même que l'équipe nationale biélorusse participe au championnat de l'UEFA sera plus tard utilisé par Loukachenko et son équipe de propagande pour prouver qu'il est bien perçu par la communauté internationale".

Les députés ont donc encouragé l'UEFA à "reconsidérer sa position sur l'équipe de football biélorusse". "Il est clair, d'un point de vue international, que les mesures actuelles sont inadéquates et ne reflètent pas ce que les autorités biélorusses font en matière de droits de l'Homme et d'autres valeurs de l'UEFA". La lettre n'a pas reçu de réponse de l'UEFA à ce stade.

En outre, le 15 mars, une [résolution](#) concernant les nouvelles répressions à l'encontre du peuple biélorusse a été adoptée par le Parlement européen. La [déclaration](#) du CIO de janvier 2023 sur la possibilité d'étudier des mesures pour permettre aux athlètes russes et biélorusses de participer aux qualifications des Jeux olympiques de Paris 2024 dans des conditions de neutralité a été critiquée par les députés européens dans cette résolution.

Ainsi, le Parlement européen "condamne à nouveau la récente décision du Comité international olympique (CIO) d'autoriser les athlètes biélorusses à participer sous drapeau neutre aux qualifications pour les Jeux olympiques de Paris de 2024, qui va à l'encontre de l'isolement multiforme de la Biélorussie et sera utilisée par le régime à des fins de propagande; invite les États membres et la communauté internationale à faire pression sur le CIO pour qu'il révoque cette décision et à adopter une position similaire pour tout autre événement sportif, culturel ou scientifique". Il est important de souligner qu'à ce stade, la communication du CIO a un caractère déclaratoire et non décisif.

Le 28 mars, le CIO a publié de nouvelles [recommandations](#) à l'intention des fédérations internationales concernant la participation des athlètes russes et biélorusses aux compétitions sportives. Ces recommandations renforcent les exigences de neutralité susmentionnées pour les athlètes russes et biélorusses, ce qui signifie que les athlètes qui ont publiquement soutenu la guerre ainsi que ceux qui sont enrôlés dans l'armée russe ou biélorusse ne devraient pas être autorisés à participer à des compétitions internationales. La décision finale concernant leur participation aux Jeux de Paris 2024 et de Milan-Cortina 2026 n'a pas encore été prise.

### Le Parlement européen accueille une exposition sur l'e-sport et les jeux vidéo

Le 7 mars, une exposition intitulée "Virtual worlds : how videogames are helping to shape Europe's digital future" (Mondes virtuels : comment les jeux vidéo contribuent à façonner l'avenir numérique de l'Europe) s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles, à l'initiative de l'eurodéputée Laurence Farreng (Renew), en collaboration avec le S&D, le PPE, les Verts et la Fédération internationale des logiciels d'Europe (ISFE).

Au cours de leurs interventions, plusieurs députés européens ont souligné l'importance de l'e-sport en tant qu'industrie avec un potentiel de développement économique considérable. Les eurodéputés Iban Garcia del Blanco (S&D) et Viola von Cramon (Les Verts) ont particulièrement insisté sur la nécessité de faire progresser l'égalité des genres dans les sports électroniques et les jeux vidéo, qui restent majoritairement masculins. En outre, l'eurodéputée von Cramon a appelé à davantage de régulation pour assurer la sécurité et le bien-être des jeunes joueurs. En outre, l'eurodéputé Tomasz Frankowski (PPE) a souligné la nécessité d'une stratégie européenne pour l'e-sport ainsi que l'établissement d'une définition commune de l'e-sport par rapport au sport traditionnel, comme l'a déjà souligné la [résolution du Parlement européen sur le sport électronique et les jeux vidéo](#) en octobre 2022.

L'inauguration de l'exposition a été suivie d'une série de tables rondes au sein de l'institution parlementaire, notamment sur la façon dont les jeux vidéo peuvent contribuer à l'avenir des développements technologiques (animée par l'eurodéputée Farreng), se préparer aux emplois du futur dans l'éducation (animée par l'eurodéputé Garcia del Blanco), promouvoir les meilleurs talents - les femmes dans les jeux vidéo et l'e-sport (animée par l'eurodéputée Farreng), et atteindre les objectifs du Green Deal (animée par l'eurodéputé Nienass).

De même, un citoyen allemand a soumis une [pétition](#) à la Commission européenne sur l'e-sport en Europe en juin dernier. Comme les députés européens, il demande à la Commission européenne d'établir une définition de l'e-sport, potentiellement différente de la définition du sport traditionnel, et d'évaluer les similitudes et les différences entre le sport traditionnel et l'e-sport au niveau européen. La Commission européenne a récemment publié sa [réponse](#) à la pétition citoyenne, déclarant qu'aucune définition du "sport" ou de "l'e-sport" n'a été élaborée dans le cadre législatif européen actuel. En outre, bien qu'elle reconnaisse l'importance culturelle, sociale et économique des jeux vidéo et de l'e-sport dans l'UE, la Commission a réaffirmé que l'UE ne disposait pas des compétences nécessaires pour adopter une législation dans ce domaine.

La Commission européenne devrait publier une étude intitulée "Comprendre la société européenne des jeux vidéo" avant l'été 2023, qui devrait apporter des précisions sur les intentions de l'institution en la matière.

Bien que ces développements n'apportent pas d'avancée législative supplémentaire à ce stade, il est à noter cependant que le sujet figure de plus en plus à l'ordre du jour des institutions européennes et parties prenantes proches du sport.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE suit de près les développements concernant l'e-sport et les jeux vidéo au niveau européen et continuera à informer ses partenaires de l'impact potentiel sur les organisations sportives.

### L'Union européenne avance sur la voie de la neutralité climatique

Le mois de mars a été marqué par des évolutions significatives concernant le cadre législatif de l'UE ("Fit for 55") qui a pour objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 et de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Plusieurs dossiers législatifs ont atteint les dernières étapes avant leur mise en œuvre, tandis que d'autres ont été proposés ou ont fait leurs premiers pas dans le processus législatif. Même si aucun d'entre eux ne considère le sport comme un secteur cible spécifique, ils auront tous un impact, d'une manière plus ou moins directe, sur le fonctionnement des organisations sportives de l'UE, car les règles générales et les opportunités décrites ci-dessous s'appliqueront aux économies et aux sociétés de l'UE dans leur ensemble.

#### Émissions de CO<sub>2</sub> des voitures et camionnettes, utilisation des sols et sylviculture :

Les règlements relatifs à l'utilisation des sols et au secteur forestier, ainsi qu'aux émissions de CO<sub>2</sub> des nouvelles voitures et camionnettes ont été approuvés à la fin du mois de mars.

Dans le cadre du [règlement renforçant la norme de performance en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires neufs](#), l'UE entend réduire les émissions dues aux déplacements routiers, qui représentent la majeure partie des émissions liées au transport, notamment en :

- Réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> de 55 % pour les voitures neuves et de 50 % pour les véhicules utilitaires neufs entre 2030 et 2034 par rapport aux niveaux de 2021;
- Interdisant la mise sur le marché de nouvelles voitures et camionnettes émettant du CO<sub>2</sub> à partir de 2035.

Cela aura un impact sur les parcs automobiles des CNO et des organisations sportives, qui devront progressivement être électrifiés ou remplacés par d'autres solutions n'émettant pas de CO<sub>2</sub> d'ici 2035.

Avec le [règlement sur l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie \(UTCATF\)](#), qui couvre l'utilisation des sols, des arbres, des plantes et de la biomasse :

- Chaque État membre aura un objectif national juridiquement contraignant à l'horizon 2030 qui renforcera les réductions nettes de gaz à effet de serre;
- Chaque État membre doit s'engager à atteindre un total d'émissions et d'absorptions nettes de gaz à effet de serre entre 2026 et 2029.

Les deux textes vont maintenant être publiés au Journal officiel de l'UE avant d'être mis en œuvre au niveau des États membres.

#### Énergies renouvelables et efficacité énergétique :

Des accords provisoires ont été conclus entre le Conseil et le Parlement européen sur deux textes encadrant le développement des énergies renouvelables ([Directive sur les énergies renouvelables](#)) et la réduction de la consommation globale d'énergie en Europe ([Directive sur l'efficacité énergétique](#)). S'ils sont finalement adoptés sous leur forme actuelle, les textes révisés viseront à :

- Augmenter la proportion d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie de l'UE à 42,5 % d'ici 2030, avec des objectifs sectoriels spécifiques. Pour le secteur du bâtiment, l'objectif serait d'atteindre au moins 49 % d'énergies renouvelables dans les bâtiments d'ici à 2030 ;
- Réduire la consommation finale d'énergie de l'UE de 11,7 % d'ici à 2030, par rapport aux prévisions faites en 2020 ;
- Rendre le secteur public plus efficace sur le plan énergétique, avec une réduction de 1,9 % de la consommation finale annuelle du secteur et la rénovation de 3 % des bâtiments publics chaque année afin d'améliorer leur performance énergétique.

L'accord provisoire sera soumis au Parlement européen et au Conseil pour adoption formelle et publication au Journal officiel de l'UE.

### Performance énergétique des bâtiments :

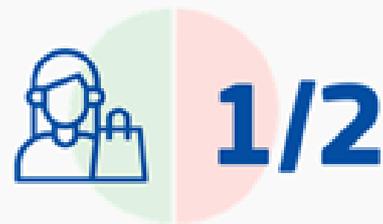
Le Parlement européen a adopté sa position sur la [Directive relative à la performance énergétique des bâtiments](#), en vertu de laquelle tous les nouveaux bâtiments devront être à zéro émission à partir de 2028, ou de 2026 pour les bâtiments publics. En outre, les bâtiments non résidentiels et publics devront atteindre la classe de performance énergétique minimale E d'ici 2027 et D d'ici 2030 (trois ans plus tôt que les bâtiments résidentiels). Des plans nationaux de rénovation, comprenant des mesures de soutien financier, accompagneront la transition. Le projet de directive doit maintenant faire l'objet de négociations avec le Conseil avant de faire loi.



Source : Commission européenne

### Économie circulaire et greenwashing :

Outre les dossiers "Fit for 55" susmentionnés, portant principalement sur le climat, l'UE a également dévoilé son troisième paquet de propositions dans le cadre du [plan d'action pour l'économie circulaire](#). Ce paquet comprend une importante proposition de [directive sur les "allégations vertes"](#), autrement dit sur l'"écoblanchiment" ou greenwashing, qui vise à établir de nouveaux critères pour empêcher les entreprises de faire des allégations trompeuses sur les mérites environnementaux de leurs produits et services. Le projet de directive vise à garantir, par exemple, que les allégations liées au climat telles que "neutre sur le plan climatique" ou "compensation de 100% des émissions de CO2" sont fiables et correctement prises en compte. Même si elles n'entrent pas directement dans le champ d'application du projet de directive, les nouvelles règles seront également importantes pour les organisations sportives et la manière dont elles communiquent sur leurs activités liées au climat et à la nature.



Half of all green labels offer weak or non-existent verification



40% of claims have no supporting evidence

Source : Commission européenne

### PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse concernant les émissions de CO2 des voitures et camionnettes neuves](#)

[Communiqué de presse concernant répartition de l'effort et le secteur de l'utilisation des terres et de la foresterie](#)

[Communiqué de presse concernant la Directive relative à l'efficacité énergétique](#)

[Communiqué de presse concernant la Directive relative aux énergies renouvelables](#)

[Communiqué de presse concernant la Directive sur la performance énergétique des bâtiments](#)

### Tir sportif : L'ECHA envoie sa proposition de restriction du plomb à la Commission européenne

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié l'avis combiné de ses deux comités scientifiques - le REAC (Comité d'évaluation des risques) et le SEAC (Comité d'analyse socio-économique) - sur la restriction du plomb dans les grenailles, les balles et les plombs de pêche, puis l'a transmis à la Commission européenne.

En ce qui concerne le tir sportif, les restrictions suivantes sont proposées :

- Vente et utilisation de la grenaille de plomb : interdiction après une période de transition de cinq ans. Étant donné que les règles actuelles des compétitions internationales spécifient l'utilisation de munitions en plomb pour certaines disciplines, l'ECHA présente - en tant qu'option pour le décideur - une dérogation pour l'utilisation de la grenaille de plomb pour le tir sportif par des personnes agréées uniquement dans des conditions strictes, c'est-à-dire lorsque les rejets dans l'environnement sont minimisés ;
- Utilisation du plomb dans les balles et autres projectiles : l'utilisation peut se poursuivre si les rejets dans l'environnement sont minimisés au cours d'une période de transition de cinq ans.

Cela signifie que les stands de tir sportif seraient équipés de chambres de piégeage ou de bacs à sable conformes.

En principe, le REAC et le SEAC étaient tous deux en faveur d'une interdiction totale du plomb dans le tir sportif. Toutefois, ils ont formulé des exemptions au cas où le législateur ne souhaiterait pas appliquer une interdiction totale. La formulation exacte de la proposition de restriction se trouve dans le document "[Avis final](#)" à la page 1.

#### Prochaines étapes

Avec la soumission de sa proposition de restriction à la Commission européenne, le travail scientifique de l'ECHA est terminé. La Commission européenne devrait maintenant publier sa propre proposition de restriction dans les mois à venir. A noter que si elle n'est pas obligée de suivre les recommandations de l'ECHA, elle le fait dans la majorité des cas.

Lorsque la Commission présentera cette proposition législative visant à modifier la liste des restrictions (annexe XVII du règlement REACH), elle consultera tous les pays de l'UE par l'intermédiaire du comité REACH avant que la proposition finale soit votée. En outre, le Parlement européen et le Conseil examineront la restriction avant qu'elle ne soit adoptée.

D'après les informations dont dispose le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, les fédérations de tir sportif sont particulièrement préoccupées par la possibilité de délivrer des licences aux personnes pratiquant des disciplines utilisant de la grenaille de plomb. Cela pourrait avoir pour conséquence de rendre la pratique de ces disciplines dans les clubs de sport de masse.

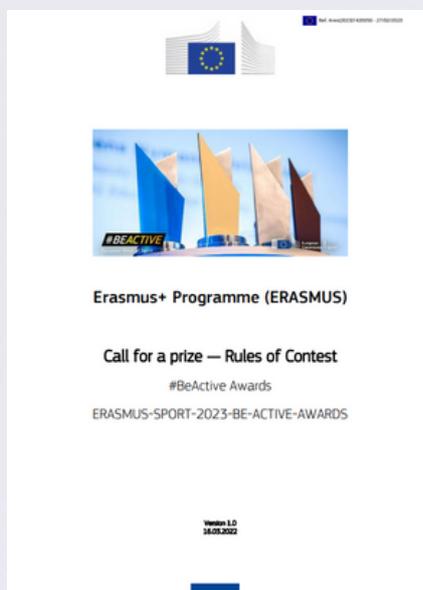
### PLUS D'INFORMATIONS

[ECHA – Avis final \(anglais\)](#)

[ECHA – page principale sur la proposition de restriction \(incl. les commentaires des parties prenantes\)](#)

[ECHA – Aperçu de l'ECHA sur le plomb](#)

## La Commission européenne ouvre la compétition #BEACTIVE 2023



Le 16 mars 2023, la Commission européenne a annoncé l'ouverture de la nomination des Prix #BeActive 2023.

2023 marque la 8ème édition des Prix #BeActive qui récompensent les projets liés au sport qui ont été mis en œuvre de manière remarquable concernant la promotion de la participation au sport et à l'activité physique dans les États membres de l'UE et les [pays associés au programme Erasmus+](#).

Le Prix #BeActive a été créé en 2015 en tant que promoteur de la Semaine européenne du sport en mettant en valeur les projets visant à encourager l'activité physique. Les Prix #BeActive 2023 récompensent les projets et initiatives qui promeuvent le sport et l'activité physique, en particulier en relation avec l'initiative HealthyLifeStyle4All et la promotion du sport durable.

Selon la catégorie, les projets doivent viser à promouvoir la pratique intergénérationnelle du sport et de l'activité physique, se concentrer sur les établissements d'enseignement et les lieux de travail, ainsi que sur les individus dans les communautés locales des États membres de l'UE et des pays associés au programme Erasmus+. Les projets qui sont encore en phase de développement et qui n'ont pas encore été mis en œuvre ne sont pas éligibles.

En 2023, les Prix #BeActive proposent quatre catégories :

- Le Prix #BeActive Across Generation récompense des projets promouvant le sport intergénérationnel. Les projets peuvent inclure des activités de sensibilisation, des activités adaptées ou encore des activités de facilitation d'accès aux activités physiques pour toutes les générations.
- Le Prix de #BeActive Education tend à démontrer la manière dont l'éducation peut encourager les enfants à être davantage actifs en dehors du programme scolaire d'éducation physique. Les projets peuvent être axés, entre autres, sur un environnement éducatif actif (par exemple, des cours de sport en plein air) ou des activités sportives complémentaires (par exemple, des clubs d'après-midi).

- Le Prix #BeActive Workplace récompense des activités sur le lieu de travail qui favorisent un environnement de travail actif. Les projets mettant en place un groupe de travail chargé de promouvoir l'activité physique et des clubs/activités sportives tout au long de la journée, organisant des promenades à l'heure du déjeuner, ou proposant d'autres solutions créatives pour créer un environnement de travail actif sont éligibles.
- Le Prix #BeActive Local Hero a pour vocation de récompenser les personnes qui s'efforcent de motiver les autres à pratiquer un sport ou une activité physique au sein de leur communauté locale.

Depuis 2022, les candidatures ne sont plus soumises par l'intermédiaire des organismes nationaux de coordination ou des partenaires de la Semaine européenne. Les organisations intéressées peuvent directement soumettre leur proposition via le [portail de financement et d'appels d'offres](#) de la Commission européenne avant la date limite du 24 mai 2023 à 17h00. La candidature est composée d'une partie A et d'une partie B. Cette dernière peut comporter un maximum de 20 pages et doit contenir toutes les informations requises conformément au [règlement](#) et aux critères d'éligibilité établis.

Pour les Prix #BeActive 2023, les candidats éligibles comprennent les autorités publiques, les organisations ou les individus (âgés de plus de 18 ans uniquement) qui ont mené à bien un projet visant à promouvoir le sport et l'activité physique dans les États membres de l'UE ou les pays tiers affiliés au programme (la Macédoine du Nord, la Serbie, la Turquie, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège). En outre, les candidats des pays dont les négociations sont en cours (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro et Suisse) peuvent participer à l'appel et recevoir un prix si les négociations sont conclues avant l'attribution du prix.

Dans chaque catégorie, les trois premières candidatures retenues du classement recevront un prix. Chacune des quatre catégories récompensera un gagnant avec 10 000 euros et deux finalistes (classés 2ème et 3ème) avec 2 500 euros chacun. Les lauréats recevront leur prix lors de la cérémonie de remise des Prix #BeActive 2023 dont de plus amples informations devraient être annoncées en novembre prochain.

### PLUS D'INFORMATIONS

[Document relatif à l'appel à candidatures Prix BeActive](#)

[Appel à candidature : Prix BeActive Across Generations](#)

[Appel à candidature : Prix BeActive Education](#)

[Appel à candidature : Prix BeActive Local Hero](#)

[Appel à candidature : Prix BeActive Workplace Award](#)

[Exemples de lauréats précédents Prix BeActive](#)

### Un webinaire Erasmus+ pour soutenir le sport ukrainien

Le 7 mars dernier, plus de 100 organisations européennes et ukrainiennes ont participé à un [webinaire intitulé "Soutenir le sport ukrainien"](#), organisé conjointement par le Ministère ukrainien de la Jeunesse et des Sports et le Bureau national Erasmus+ en Ukraine avec la contribution active de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) et la Commission européenne. L'objectif principal de cet échange était d'aider les organisations ukrainiennes à rencontrer des partenaires européens en vue de trouver de nouvelles opportunités de coopération par la candidature à de futurs appels à projets européens.

Svitlana Shytikova, représentante de l'Office national Erasmus d'Ukraine, et Andriy Chesnokov, vice-ministre ukrainien de la Jeunesse et des Sports chargé de l'intégration européenne, ont présenté les besoins actuels de leur pays et leur volonté de renforcer l'intégration des organisations ukrainiennes dans de nouveaux partenariats de coopération Erasmus+.

L'implication d'organisations ukrainiennes dans des projets financés par Erasmus+ n'est pas nouvelle, ont souligné les intervenants. Depuis 2014, leur participation ne cesse d'augmenter avec une implication dans 7 projets pour la période 2021-2022. Malheureusement, l'agression russe confronte les organisations ukrainiennes à la nécessité de redéfinir les projets. En outre, les représentants ukrainiens ont rappelé à plusieurs reprises l'importance de trouver de nouveaux soutiens et de nouvelles coopérations, car celles-ci contribueront à préparer l'avenir de l'Ukraine. Svitlana Shytikova a souligné qu'une coopération intersectorielle entre les trois piliers du programme Erasmus + (éducation, jeunesse et sport) est plus pertinente que jamais.

Georg Häusler et Floor van Houdt, respectivement directeur et chef de l'unité Sport de la direction générale de l'éducation et de la culture (DG EAC) de la Commission européenne, ont rappelé les priorités de l'UE dans le domaine du sport et leur base juridique avant qu'Yves Le Lostecque (chef de l'unité Erasmus Mundus et Sport à l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture - EACEA) explique les possibilités et les conditions permettant aux organisations ukrainiennes de postuler aux appels à projets Erasmus+. En tant que pays tiers non associé au programme Erasmus+, les organisations ukrainiennes ne peuvent seulement participer à des projets dans le cadre de la sous-action "partenariats de coopération dans le domaine du sport" de l'[Action 2](#) du programme Erasmus+. Néanmoins, Yves Le Lostecque a rappelé que cela représentait les deux tiers du budget, soit 38,6 millions d'euros pour 2023 (sur 59 millions d'euros) et qu'à ce titre, la plupart des opportunités de financement leur étaient accessibles. Ainsi, même si les organisations ukrainiennes ne peuvent pas coordonner de projet, elles peuvent, à condition qu'elles apportent une valeur ajoutée, avoir le statut de partenaire et participer activement à l'élaboration de la candidature du projet.

Animé par le personnel de l'EACEA (Luciano di Fonzo, chef adjoint de l'unité Erasmus Mundus et Sport, Vincenzina Vinci et Izabela Pelczynska), le webinaire a également proposé une session pratique sur le processus de demande de financement pour les partenariats de coopération avec des pays tiers non associés au programme Erasmus+. Bien que l'appel à candidatures pour les projets Erasmus+ Sport ait été clôturé le 23 mars, il y aura d'autres occasions de soumettre de nouveaux projets innovants pour soutenir le sport ukrainien.

Pour finir, des sessions d'échanges en petit groupe ont permis aux organisations européennes et ukrainiennes d'échanger et partager leur expérience respective tout en ouvrant leurs horizons de collaboration. Un [fichier de contact](#) reprenant les coordonnées de tous les participants est disponible en ligne.

Nataliia Radchuk, du ministère ukrainien de la Jeunesse et des Sports, a conclu le webinaire en exprimant son espoir de voir s'étendre la coopération entre les organisations sportives, les Comités Nationaux Olympiques, les ministères et d'autres organisations institutionnelles. Yves Le Lostecque a rajouté que la coopération avec les organisations sportives ukrainiennes devait être considérée comme une priorité.

L'enregistrement du [webinaire](#) est disponible en ligne.

### Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise une formation à la rédaction de propositions de projets européens

Le 10 mars 2023, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a organisé, avec le soutien de la Solidarité Olympique, la réunion d'introduction pour sa formation à la rédaction de propositions de projet.

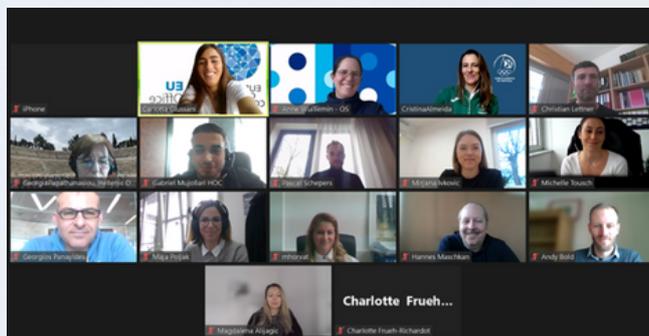
Cette formation est conçue pour répondre à la demande des CNO européens de stimuler davantage la coopération entre eux tout en renforçant la capacité de leur personnel à développer et rédiger une demande de projet en vue d'obtenir un financement européen. En conséquence, la formation interne est conçue avec deux objectifs principaux :

- Renforcer les capacités des CNO européens à développer, rédiger et soumettre avec succès des demandes de projet dans le cadre du programme Erasmus+ et/ou du projet pilote et des actions préparatoires dans le domaine du sport.
- Etablir les bases d'un réseau d'information des "principaux points de contact sur les questions liées au financement de l'UE" opérant dans divers CNO européens et, en fin de compte, stimuler la coopération et les échanges à venir.

À cet égard, la réunion d'introduction a défini la première étape de la formation interne à la rédaction de propositions de projet en fournissant aux représentants des CNO sélectionnés des informations clés concernant la prochaine formation interne sur le même sujet prévue en présentiel au bureau de représentation des COE auprès de l'UE entre le 24 et le 26 avril 2023.

La première cohorte de la formation est composée de 14 participants représentant 11 CNO européens (Autriche, Croatie, Chypre, Allemagne, Grèce, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Roumanie et Serbie). Il est notamment prévu que ce groupe construise les bases d'un réseau d'experts qualifiés dans le domaine du financement de l'UE au sein des CNO européens, travaillant ensemble pour stimuler les échanges de connaissances et la coopération entre les CNO européens dans ce domaine.

À cet égard, la réunion d'introduction a fourni aux participants une vue d'ensemble de la portée et des attentes générales de la formation, les grandes lignes du contenu pédagogique, le calendrier de la formation, ainsi que les procédures logistiques et financières. Et ce, tout en apportant des "ressources préparatoires" ad hoc et des clarifications afin d'assurer une compréhension et connaissance communes et partagées entre les participants de la formation à la rédaction de la proposition de projet.



### Projet RINGS: les participants de l'Académie Olympique Belge utilisent l'outil de cartographie des parties prenantes



Source : Sport Management UC Louvain

Le 10 mars, Eva Rebmann, directrice adjointe par intérim du bureau de représentation des COE auprès de l'UE et responsable du projet RINGS, a animé un atelier sur la gestion des parties prenantes pour les organisations sportives, aux côtés de Matthias van Baelen, responsable des affaires extérieures, de la presse et de la communication corporate du Comité olympique et interfédéral belge (BOIC) et partenaire du projet RINGS.

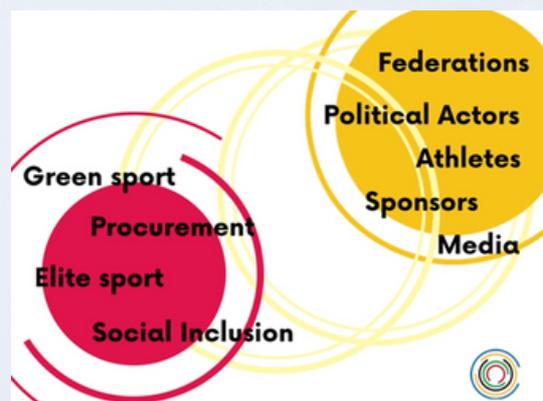
Cet atelier s'est déroulé dans le cadre de la 1ère session de l'Académie Olympique Belge, un programme d'enseignement supérieur pour des (futurs) managers d'organisations sportives, a eu lieu au centre ADEPS à Spa. Cette première session portait sur la gestion stratégique des organisations sportives. Au cours de celle-ci, les participants ont notamment eu l'occasion de tester l'outil de cartographie des parties prenantes RINGS (RINGS Stakeholders Mapping Tool).

Après une présentation du bureau de représentation des COE auprès de l'UE et du projet RINGS, les participants ont travaillé en groupe sur une situation à laquelle toute organisation sportive pourrait être confrontée :

Le projet RINGS a officiellement pris fin en décembre 2022. L'objectif principal du projet RINGS était de développer et de moderniser la gestion stratégique des Comités Nationaux Olympiques (CNO) en Europe. Cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ Sport, le projet RINGS rassemble un important consortium de 13 organisations, dont 11 CNO (Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Danemark, Grèce, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Pays-Bas, Slovaquie et Turquie), l'Université Johannes Gutenberg de Mayence et le bureau de représentation des COE auprès de l'UE en tant que coordinateur du projet.

"Votre organisation prépare une candidature pour accueillir un événement sportif. Dressez la liste de toutes les parties prenantes avec lesquelles vous devrez traiter. Évaluez leur 'pouvoir', leur 'intérêt', leur 'alignement' et leur 'influçabilité', et définissez des actions pour chacune d'entre elles". Eva Rebmann et Matthias van Baelen ont aidés les participants à recenser les parties prenantes les plus pertinentes, puis à discuter des premières idées d'action avec tous les acteurs répertoriés.

L'outil de cartographie des parties prenantes (RINGS Stakeholders Mapping Tool) est un outil gratuit et facile à utiliser pour toutes les organisations sportives afin de visualiser leur écosystème et de gérer les parties prenantes identifiées. D'autres outils développés dans le cadre du projet RINGS sont accessibles sur la plateforme de gouvernance du sport des COE.



Source: plateforme de gouvernance du sport des COE.

### À propos du projet RINGS

Le projet RINGS a officiellement pris fin en décembre 2022. L'objectif principal du projet RINGS était de développer et de moderniser la gestion stratégique des Comités Nationaux Olympiques (CNO) en Europe. Cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ Sport, le projet RINGS rassemble un important consortium de 13 organisations, dont 11 CNO (Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Danemark, Grèce, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Pays-Bas, Slovaquie et Turquie), l'Université Johannes Gutenberg de Mayence et le bureau de représentation des COE auprès de l'UE en tant que coordinateur du projet.



### PLUS D'INFORMATIONS

[Site internet du projet RINGS](#)

[A propos de l'Académie Olympique belge](#)

## La Journée internationale des droits des femmes est l'occasion de discuter des violences sexistes dans le sport

### Table ronde de l'APES au Conseil de l'Europe

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe a organisé une table ronde consacrée à la lutte contre les violences sexistes dans le sport.

- La Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe

La [Convention d'Istanbul](#) sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été présentée pour lancer la réunion. Carolina Lasen Diaz (cheffe de la division de la violence à l'égard des femmes, direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, Conseil de l'Europe) a décrit cette convention comme étant "centrée sur la victime", c'est-à-dire visant à protéger les victimes. Parce que le phénomène est complexe, a-t-elle poursuivi, une variété d'acteurs doit être prise en compte au sein de la Convention pour qu'elle fonctionne efficacement. Elle a ensuite dressé une liste de violences qui touchent spécifiquement les femmes, dont certaines touchent également les femmes qui pratiquent un sport (sexuelles, mentales, physiques).

L'oratrice a ensuite souligné que d'autres formes de violence, telles que les insultes sexistes ou la représentation sexiste des femmes athlètes dans les médias, ont également un impact négatif sur les femmes dans le sport.

Une table ronde a ensuite été organisée pour examiner les stratégies de prévention et les moyens de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la violence sexiste dans le sport. La nécessité de la prévention a été soulignée, car de nombreux sports continuent à être réactifs plutôt que proactifs dans leur approche de la violence sexiste.

- Prévenir la violence sexiste dans le sport et dénoncer le harcèlement

Mhairi Carmen MacLennan (cofondatrice et directrice générale de Kyniska Advocacy) a fait remarquer que des réformes importantes étaient nécessaires pour faire avancer la situation, notamment en plaidant pour la création d'une autorité réglementaire indépendante chargée de l'obligation de diligence et de protection dans le sport.

L'enregistrement national des licences des entraîneurs, le signalement obligatoire des abus sexuels et des fautes professionnelles, le financement par des bailleurs de fonds pour la sauvegarde et le bien-être, et l'interdiction à vie pour les entraîneurs reconnus coupables d'abus physiques, sexuels et psychologiques ont tous été mentionnés comme des mesures réalisables. Lombe Mwambwa (directrice de recherche, Observatoire mondial pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport) a souligné le fait que les organisations sportives ont la responsabilité collective de s'occuper de toutes les activités liées au sport. Afin de construire un environnement sûr et inclusif, il est essentiel d'encourager un sentiment de responsabilité partagée pour résoudre la violence fondée sur le genre, a-t-elle soutenu.

- Améliorer la position des femmes dans le sport

Le débat qui a suivi a donné lieu à des témoignages d'universitaires, d'athlètes et de femmes occupant des postes de direction dans le domaine du sport, qui ont fait part de leur expérience de l'inégalité entre les genres et de la violence sexiste dans le sport, et qui ont formulé des suggestions pour améliorer la situation des femmes dans le domaine du sport.

Susana Monserrat (Groupe de gestion du sport et sociologie du sport, École des sciences du sport, de l'exercice et de la santé) a notamment souligné l'importance d'inclure des cours sur l'égalité des genres dans les programmes de gestion du sport, car les futurs managers sportifs doivent être conscients de l'importance de ce sujet. Elle a également souligné la disparité entre les genres dans les postes à haute responsabilité, où les femmes sont relativement peu nombreuses. Elle a tenu à souligner les préjugés à l'encontre des dirigeantes et a déclaré que l'un des problèmes les plus urgents à résoudre pour améliorer l'égalité des genres dans le sport est le manque de femmes dans les fonctions de direction sportive.

La discussion a notamment fait écho au [projet GAMES](#) (Guidance to Achieve More Equal Leadership in Sport) du bureau de représentation des COE auprès de l'UE, financé par l'UE, qui vise à faire progresser l'égalité des genres dans les rôles décisionnels des organisations sportives en ouvrant la voie à un plus grand nombre de femmes pour occuper des rôles de direction dans la gouvernance sportive et en donnant aux CNO l'occasion de renforcer leurs capacités en matière d'égalité des genres.



### CIO x ONU Femmes

Le 10 mars, l'ONU Femmes et le CIO, en collaboration avec la Représentation permanente de Monaco auprès des Nations Unies, ont organisé un [événement](#) sur le renforcement du rôle du sport dans la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. L'événement a accueilli des représentants d'organisations sportives, des athlètes et des experts qui ont partagé leur expérience et leurs connaissances sur la violence sexiste à l'encontre des femmes dans le sport.

- Lancement du projet "Gender Equality Through Sport Bridging".

Après le succès du programme One Win Leads to Another (OWLA), le CIO et ONU Femmes ont lancé le projet "Gender Equality Through Sport Bridging", une nouvelle initiative conjointe qui utilisera le sport comme outil pour faire progresser l'égalité des genres et prévenir la violence sexiste.

Le projet a été dévoilé lors de la 67ème session de la Commission de la condition de la femme (CCF), qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York. La CSW a réuni 300 dirigeants du monde entier pour discuter de modèles de programmes innovants et de moyens de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Lydia Nsekera, (présidente de la commission pour l'égalité des genres et la diversité du CIO et présidente du CNO du Burundi) a présenté le projet Gender Equality Through Sport Bridging. Elle a expliqué que ce projet visait à soutenir les organisations sportives et de développement communautaire, ainsi que les décideurs politiques, sur trois continents, afin d'aborder les questions importantes de l'égalité des genres et de la violence sexiste par le biais de programmes basés sur le sport.

Le projet de transition vers l'égalité des genres par le sport s'appuie sur le partenariat de longue date entre le CIO et ONU Femmes, qui a donné naissance au programme One Win Leads to Another (OWLA). Ce programme phare, qui utilise le sport comme outil de prévention de la violence à l'égard des filles et des femmes au Brésil et en Argentine, a été mis en place en tant que programme hérité des Jeux olympiques de Rio 2016 et a été reproduit en Argentine en tant qu'héritage des Jeux olympiques de la jeunesse de Buenos Aires 2018. Dans le cadre du projet de transition vers l'égalité des genres par le sport, le CIO et ONU Femmes lanceront un programme de transfert de connaissances d'une durée d'un an, garantissant l'échange d'informations et de connaissances générées par l'OWLA en Amérique latine avec l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. Le projet sera guidé par la stratégie Olympism365 du CIO, qui a été expressément conçue pour renforcer le rôle du sport en tant que vecteur important des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

- Le harcèlement en ligne des athlètes féminines et des journalistes et les moyens d'y remédier

L'événement a également compris les témoignages d'athlètes féminines actuelles et anciennes, qui ont partagé leurs expériences avec la violence sexiste et le harcèlement en ligne, et a fourni l'occasion d'encourager les gouvernements, les organisations de l'ONU, le sport pour le développement et les organisations de paix, et tous ceux qui travaillent au sein du mouvement sportif à rejoindre l'initiative [Sport pour la Génération égalité](#) (lancée en 2020).

Sarah Hendrick, directrice des politiques de la division des programmes et des affaires intergouvernementales d'ONU Femmes, a ouvert la première table ronde en présentant l'initiative Sport pour la Génération égalité. Elle a également souligné que le sport était le reflet de la société et qu'il était toujours affecté par l'inégalité entre les genres. Elle a critiqué les représentations sexistes dans les médias et à l'écran, le manque de femmes occupant des postes de direction dans le sport et le manque de financement ciblé pour les sports féminins.

Des représentants d'organisations sportives ont également eu l'occasion de discuter des procédures utilisées par leur organisation pour protéger les athlètes contre la cyberintimidation. Le Dr Stuart Miller (directeur exécutif du département scientifique et technique de la Fédération internationale de tennis) a notamment expliqué qu'en tant qu'organe directeur du tennis, l'ITF couvre les athlètes tout au long de leur carrière, période durant laquelle ils peuvent rencontrer divers problèmes. L'ITF prend des mesures proactives en employant l'IA pour surveiller en permanence les comptes de réseaux sociaux de chaque joueur professionnel et détecter les abus. Il a également souligné l'importance de l'éducation et la façon dont elle aiderait les athlètes à utiliser les outils de médias sociaux pour réduire les abus. Il a fait valoir qu'en développant ce service pour les athlètes, le sport accepte la responsabilité et agit en conséquence.

### Plan de travail de l'UE pour le sport : Le DOSB accueille un atelier sur la numérisation dans la formation des entraîneurs



Les 21 et 22 mars, des éducateurs sportifs de 13 pays européens se sont réunis à la Confédération allemande des sports olympiques (DOSB) à Francfort pour échanger sur les possibilités de numérisation quant à la formation des entraîneurs. La conférence a favorisé l'apprentissage mutuel et le réseautage entre les pays partenaires.

La conférence a été conçue sous forme hybride. Cela signifie que les participants travaillaient déjà ensemble sur un campus d'apprentissage virtuel depuis janvier, au sein duquel les experts ont téléchargé des vidéos de présentation de projets numériques de formation d'entraîneurs appliqués dans leur pays. Ils pouvaient également discuter des différents systèmes et concepts de formation d'entraîneurs dans des articles de blog. Par la suite, une réunion en ligne organisée le 28 février a permis de mettre en lumière les développements fait sur le campus d'apprentissage tout en discutant sur des exemples réussis. La rencontre en présentiel de deux jours à Francfort a finalement été le point fort de la conférence hybride.

Grâce aux phases préliminaires effectuées en ligne de la conférence sur l'apprentissage hybride, de nombreuses connaissances et informations avaient déjà été échangées et recueillies en amont. Lors de la réunion en présentiel, l'accent a pu être davantage mis sur les essais et le réseautage des participants. Le premier jour de l'activité d'apprentissage par les pairs, les participants ont eu l'occasion de tester des caméras à 360° et des drones en vue de leur utilisation dans la formation des entraîneurs.

Le deuxième jour, plusieurs séries d'ateliers ont eu lieu au cours desquels des questions plus spécifiques ont été discutées en petits groupes, telles que les conditions du cadre conceptuel, les obstacles et les pièges dans l'utilisation des nouvelles technologies ou l'utilisation de lunettes de réalité virtuelle.

Friederike Zedler, responsable des questions sportives internationales au ministère fédéral de l'Intérieur et de la Patrie, a déclaré : "Ces ateliers sont un merveilleux format qui permet aux experts de toute l'UE d'échanger sur des questions spécifiques et de créer des réseaux précieux. Nous partageons les mêmes défis au sein de l'UE, mais nous avons tous des solutions différentes. Apprendre les uns des autres et s'inspirer mutuellement dans l'atmosphère constructive que nous avons connue à Francfort, c'est la coopération européenne dans ce qu'elle a de meilleur".

Wiebke Fabinski, directrice adjointe de l'éducation au DOSB, a tiré une conclusion très positive : "L'échange entre les pays partenaires a été extrêmement bénéfique. Nous pouvons constater que nous sommes confrontés à des défis similaires dans la numérisation de la formation des entraîneurs dans tous les pays. Le réseau qui s'est constitué grâce à cette activité d'apprentissage par les pairs est donc très précieux pour continuer à apprendre les uns des autres et à échanger des idées dans ce domaine dynamique à l'avenir".

Peter Fischer, chargé de mission à la Commission européenne, a déclaré : "Je félicite les organisateurs pour cet événement réussi : le niveau des discussions était élevé et l'atmosphère très agréable. La préparation utile en plusieurs phases de la réunion sur la plateforme d'éducation en ligne était en soi un exemple de la manière dont l'éducation numérique peut être utilisée dans le sport. J'espère que la [nouvelle action de mobilité Erasmus+ dans le domaine du sport](#) permettra de renforcer davantage les échanges européens d'entraîneurs, en particulier dans le sport de masse".

L'activité d'apprentissage par les pairs fait partie du plan de travail de l'UE pour le sport 2021-2024 des ministres européens du sport. Elle a été financée par le ministère fédéral de l'Intérieur et de la Patrie et la Commission européenne. Le DOSB était responsable de la planification et de la mise en œuvre de cette conférence qui se déroule encore sous forme numérique jusqu'à la fin du mois de mai sur le campus d'apprentissage commun.



### Les organisations sportives, les États membres et la Commission européenne se réunissent pour le 8ème groupe d'experts sur le sport vert

Le 24 mars, la 8ème réunion du groupe d'experts de la Commission européenne sur le sport vert s'est tenue à Bruxelles et en ligne. L'objectif principal de la réunion, qui a rassemblé des experts des États membres et des organisations sportives, était de revoir la structure des prochaines recommandations du groupe d'experts sur un cadre pour le sport durable en Europe et de se mettre d'accord sur les prochaines étapes du développement du contenu.

Au cours de la session d'examen, les participants ont échangé sur l'état d'avancement du rapport et les prochaines étapes avant sa finalisation. S'adressant à la fois aux décideurs politiques et au secteur du sport, le document fournira des recommandations et des bonnes pratiques sur la façon de rendre les activités sportives, y compris la construction et l'entretien des infrastructures sportives, l'organisation d'événements sportifs, ou la communication et l'éducation, plus "vertes". Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE contribue activement au processus de rédaction depuis le début.

La deuxième partie de la réunion a été consacrée au partage de bonnes pratiques et d'informations sur des initiatives et des projets intéressants couvrant divers aspects de la durabilité environnementale dans et par le sport :

- Le [projet Erasmus+ ASAP](#) (présenté par Jana Janotova, Comité Olympique tchèque et bureau de représentation des COE auprès de l'UE) qui a réuni des CNO débutants dans le domaine de la durabilité (mentorés) et des CNO expérimentés (mentors). Avec leurs mentors, les mentorés ont développé des stratégies de durabilité à part entière pour leurs organisations respectives, ainsi qu'un certain nombre de documents d'orientation (feuille de route, boîte à outils) pour aider toute organisation sportive à créer sa propre stratégie de durabilité.
- [We Play Green](#), dont l'objectif est de mobiliser la famille du football pour influencer le changement en faveur du développement durable dans le sport et au-delà.
- [Zukunft Fahrrad](#), qui promeut le vélo comme mode de transport durable, mais aussi comme outil d'éducation et de promotion de l'activité physique. La présentation a fait écho à la récente résolution du Parlement européen sur l'élaboration d'une stratégie européenne en faveur du vélo, dans laquelle le PE demande à la Commission européenne d'utiliser le vélo comme un outil clé dans l'atteinte des objectifs climatiques de long terme.

Les discussions ont reflété les objectifs du [projet "OCEAN"](#) co-financé par l'UE et coordonné par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, visant à doter les CNO européens des outils nécessaires pour calculer leur empreinte carbone et à leur fournir des conseils sur la création et le développement de plans d'action de réduction des émissions de carbone.

### Prochaines étapes

La prochaine réunion du groupe d'experts aura lieu les 6 et 7 juin et le cadre pour un sport durable en Europe sera publié en juin 2023.



## La 7ème réunion du groupe d'experts de la Commission européenne sur la reprise du sport post Covid-19 aborde les impacts de la pandémie sur le sport et les défis à venir

Le 23 mars, la Commission européenne a accueilli la 7ème réunion du groupe d'experts sur la reprise du sport après la crise du Covid-19. La réunion a rassemblé des représentants des États membres et des organisations sportives qui ont discuté des impacts à long terme de la crise Covid-19 sur le sport.

Floor Van Houdt, cheffe de l'unité Sport de la Commission européenne, a ouvert la réunion par quelques mots sur les résultats de la première réunion du sous-groupe consacrée aux recommandations du groupe d'experts. Elle a également annoncé que la Direction Générale de l'Éducation et de la Culture (DG EAC) lancerait une étude sur les droits des athlètes d'ici mai 2023, après avoir brièvement présenté le rapport "[S'attaquer au fardeau d'une activité physique insuffisante en Europe](#)". Ce rapport a été coproduit par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et cofinancé par la Commission européenne. Il présente des données intéressantes sur le manque d'activité physique en Europe et révèle notamment que seuls "quatre adultes sur dix dans l'UE font régulièrement de l'exercice".

Les [écarts entre les pays](#) sont considérables : en moyenne, dans les pays nordiques tels que la Finlande, près de deux tiers des adultes font du sport ou de l'exercice physique chaque semaine, tandis que dans des pays comme la Roumanie ou la Bulgarie, seulement 20 % d'adultes pratiquent du sport ou une activité physique de façon hebdomadaire.

Pour finir, Floor Van Houdt a présenté quelques-uns des principaux événements à venir qui figurent actuellement au calendrier de l'unité sportive. Parmi eux :

- 30 mai 2023 : Sommet sur le sport et l'innovation (Bruxelles, Belgique)
- 14 novembre 2023 : Conférence sur "l'égalité des genres dans le sport" organisée par la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne (Madrid, Espagne)
- 22 novembre 2023 : Cérémonie de remise des prix #BeActive (Bruxelles, Belgique)

L'introduction a été suivie de deux présentations sur l'impact du Covid-19 sur le sport. Tout d'abord, Stefan Bergh, président de l'[ENGSO](#), a mis en lumière les différents effets de la pandémie de Covid-19 sur le sport dans différents pays et a souligné que toutes les nations n'ont pas reçu le même montant d'aide financière nationale pour les aider à se rétablir.

Ensuite, Geoff Carroll, directeur du développement des compétences à l'[Observatoire européen du sport et de l'emploi \(EOSE\)](#), a présenté l'impact de la pandémie sur le bénévolat et le sport de masse, identifié dans le cadre du [projet Erasmus+ Sport V4V](#).

Les deux présentations ont donné lieu à une discussion ouverte sur la manière dont la pandémie a affecté les organisations sportives dans chaque pays représenté lors de la réunion, et sur les pratiques ou politiques mises en place pour soutenir le secteur du sport.

Au cours de la session de l'après-midi, Michael Mathys et Luke Skipper de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), ont présenté la "stratégie axée sur les objectifs" élaborée par la FIA pour faire face à la pandémie, ainsi que les principales leçons que la FIA a tirées pour les crises à venir.

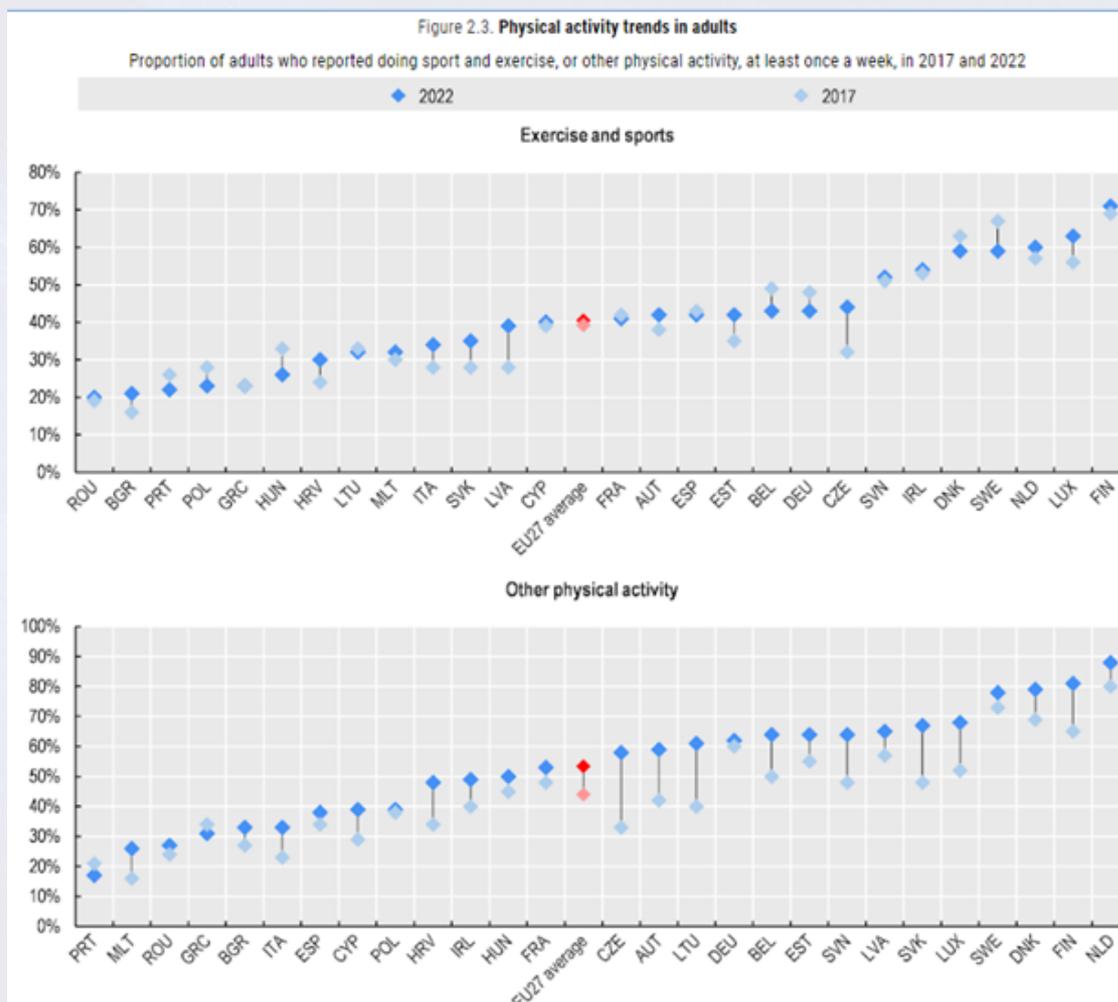
Pour finir, les participants ont discuté des principaux défis pour l'année à venir (par exemple, la crise énergétique, la guerre en Ukraine) et de l'application des meilleures pratiques apprises pendant la pandémie avant de conclure la réunion.

### Prochaines étapes

Le sous-groupe se réunira une deuxième fois en avril 2023 pour discuter plus en détail des recommandations du groupe d'experts qui sont actuellement en cours de rédaction.

### PLUS D'INFORMATIONS

[Étude de l'OCDE et de l'OMS : S'attaquer au fardeau de l'activité physique insuffisante en Europe](#)





### ÉVÈNEMENTS À VENIR

**18 - 20 avril 2023**

Module 2 OCEAN (en ligne)

**24 - 26 avril 2023**

Formation en interne à la rédaction d'une proposition de projet  
(Bureau des COE à Bruxelles)

**01 - 03 mai 2023**

Forum européen du sport (Stockholm)

**11 - 13 mai 2023**

Séminaire des COE (Paris)



EOC EU Office  
71, Avenue de Cortenbergh  
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



[info@euoffice.eurolympic.org](mailto:info@euoffice.eurolympic.org)



[www.euoffice.eurolympic.org](http://www.euoffice.eurolympic.org)



EUROPEAN  
OLYMPIC  
COMMITTEES



**EU**  
Office